



CONSULTATION
CO-CONSTRUCTION
CONCERTATION
VOTATION



Projet Educatif De Territoire 2022-2025

co-construit avec les enfants, les jeunes et les acteurs éducatifs du territoire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-21330106-20221206-SGCM20221208-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2022
Affichage : 08/12/2022



mairie-begles.fr



Sommaire

EDITO

1. Le Projet Educatif De Territoire à Bègles, c'est...

2. Bègles, un territoire éducatif dynamique

3. Une démarche de co-construction mobilisant les acteurs éducatifs du territoire

4. La continuité éducative et la co-éducation, socles du PEDT 2022-2025

5. Les 7 axes pour l'Education à Bègles

6. Une évaluation continue, vivante et participative

7. Annexes

EDITO

Monsieur le Maire et/ou l'adjoint au Maire délégué à l'Education

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300395-20221206-SGCM20221208-01-DE

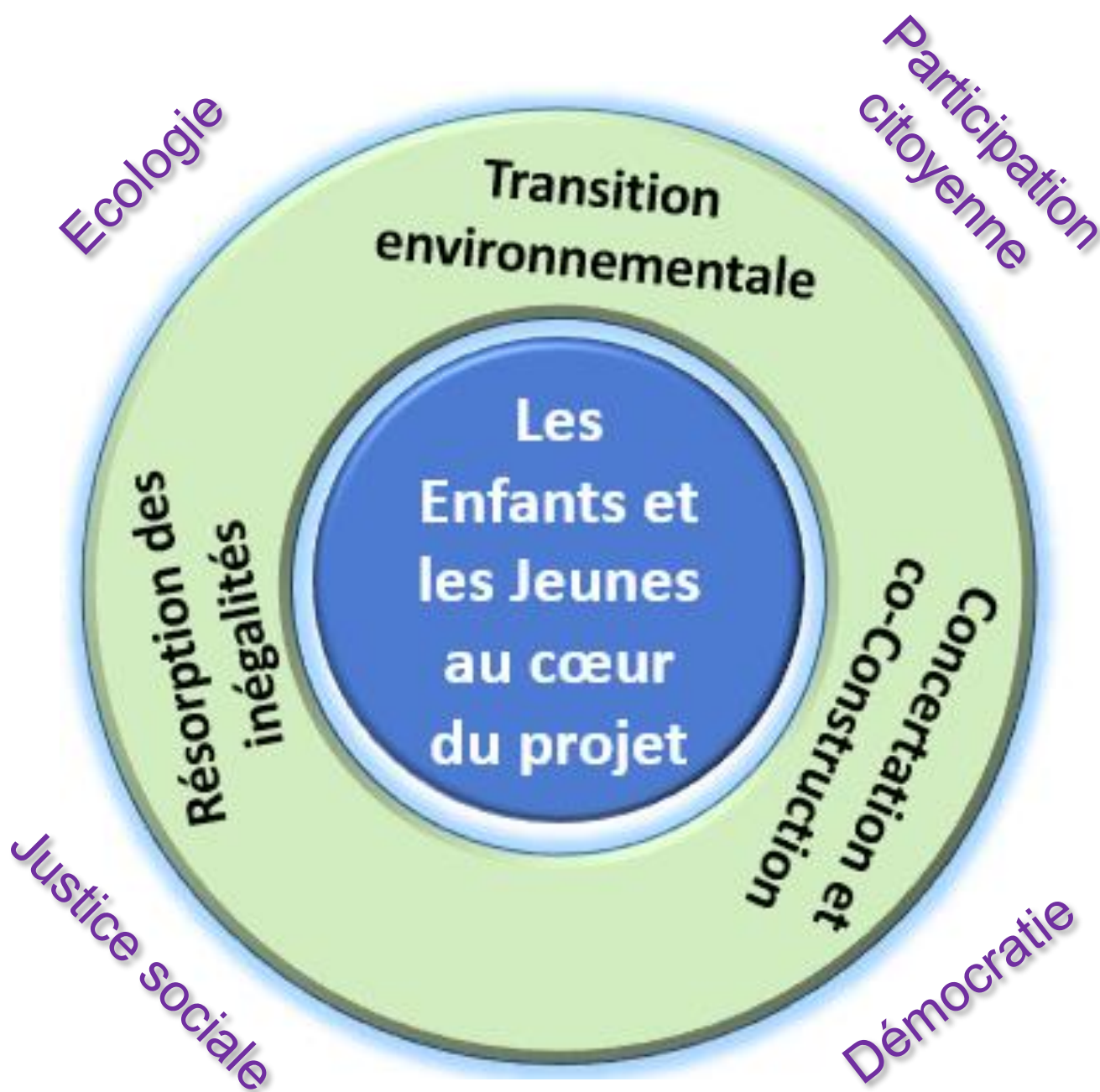
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2022

Affichage : 08/12/2022

1. Le Projet Educatif De Territoire à Bègles, c'est...

Ce nouveau Projet Educatif De Territoire prend appui sur les 3 défis prioritaires de l'équipe municipale et a pour ambition de positionner l'enfant et le jeune au cœur du projet :



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300395-20221206-SGCM20221208-01-DE

Accusé certifié exécutoire

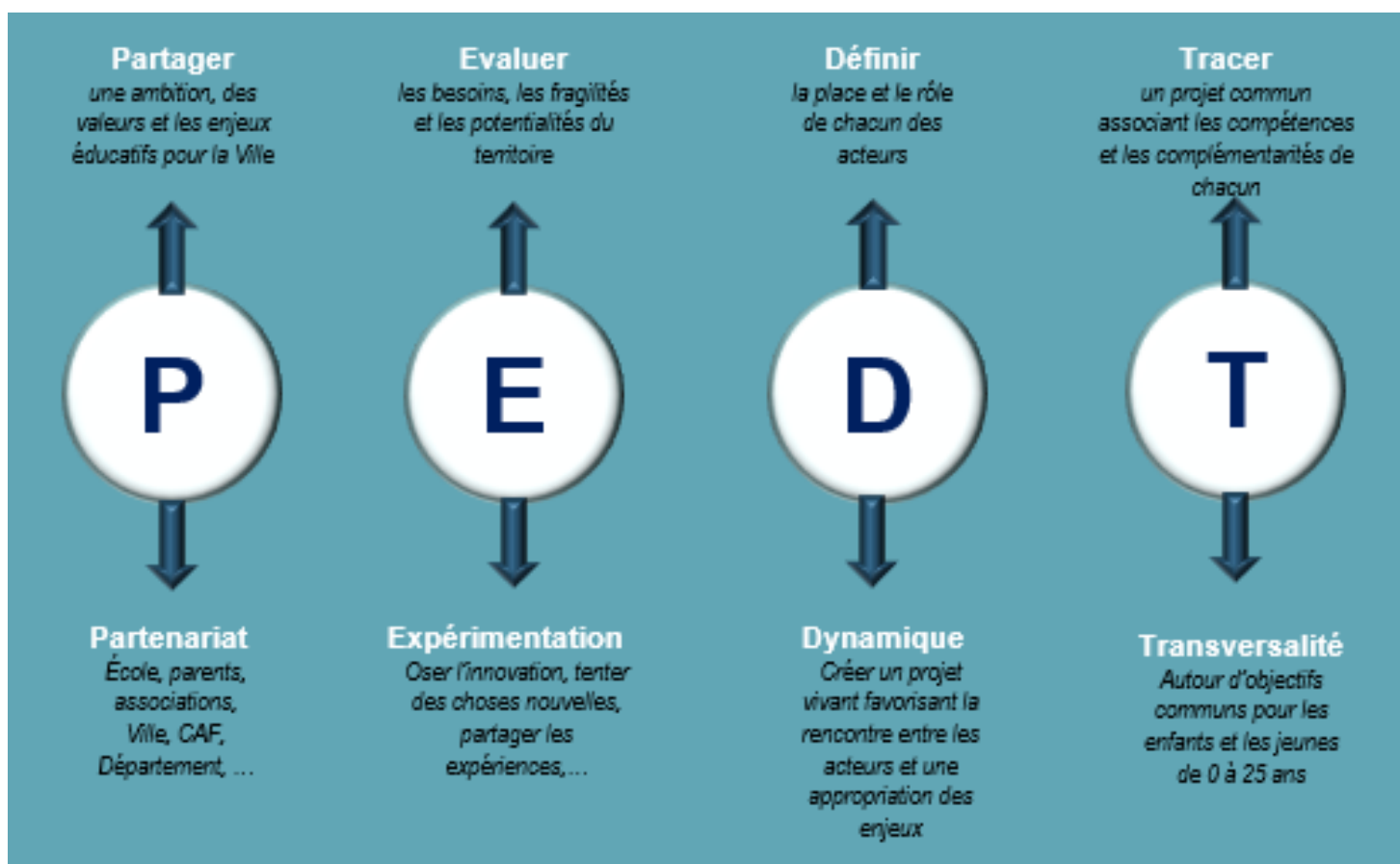
Réception par le préfet : 08/12/2022

Affichage : 08/12/2022

Il fait le pari d'une démarche partenariale inscrite sur la durée et invite à :

- Une co-construction participative et accessible aux différents acteurs.
- Une concrétisation en objectifs clairs, opérationnels et atteignables.
- La volonté d'entretenir dans le temps une vraie dynamique partenariale avec une valorisation régulière des actions portées par les différents acteurs.
- Un périmètre dépassant le cadre scolaire avec une approche de co-éducation globale et continue pour les enfants de 0 à 25 ans.

Il servira de document cadre pour une politique et une dynamique éducative concertée, cohérente et ambitieuse pour les jeunes béglais et leurs familles.



2. Bègles, un territoire éducatif dynamique

Bègles est une ville attractive pour les familles qui connaît une croissance démographique soutenue (+13,7 % entre 2013 et 2018). Elle propose aux enfants, aux jeunes et à leurs familles un maillage éducatif dense avec de structures de proximité, couplé à une vitalité de l'offre associative qu'elle soit culturelle, sportive ou citoyenne.

Le territoire éducatif en quelques chiffres



1^{er} budget de la Ville

70% de produits frais, de saison, non transformés issus de l'agriculture biologique pour les repas des crèches et des écoles

35% des enfants fréquentant les accueils périscolaires

220 agents municipaux au service des enfants dans les crèches et les écoles

3005 enfants scolarisés dans le 1^{er} degré

77% des enfants fréquentant la restauration scolaire

La possibilité d'un repas alternatif chaque jour au restaurant scolaire

96% des enfants parents satisfaits des services périscolaires



9056 enfants et jeunes de 0 à 25 ans

13 accueils périscolaires
2 Points Accueil Maternel
4 Points Accueil Élémentaire
1 Accueil Ados 11-15 ans
2 Accueils libres 14-17 ans

Une restauration scolaire 100% sans plastique

15 intervenants associatifs chaque jour sur la pause méridienne en élémentaire

12 établissements d'accueil

1 LAEP

1 Relais Petite Enfance

180 assistants maternels dont 12 MAM



7 maternelles et 6 élémentaires

2 collèges

1 lycée professionnel

1 lycée général

Accusé de réception - Ministère de l'Éducation

033-213300395-20221206-SGCM20221208-01-DE

Accusé certifié exécutoire

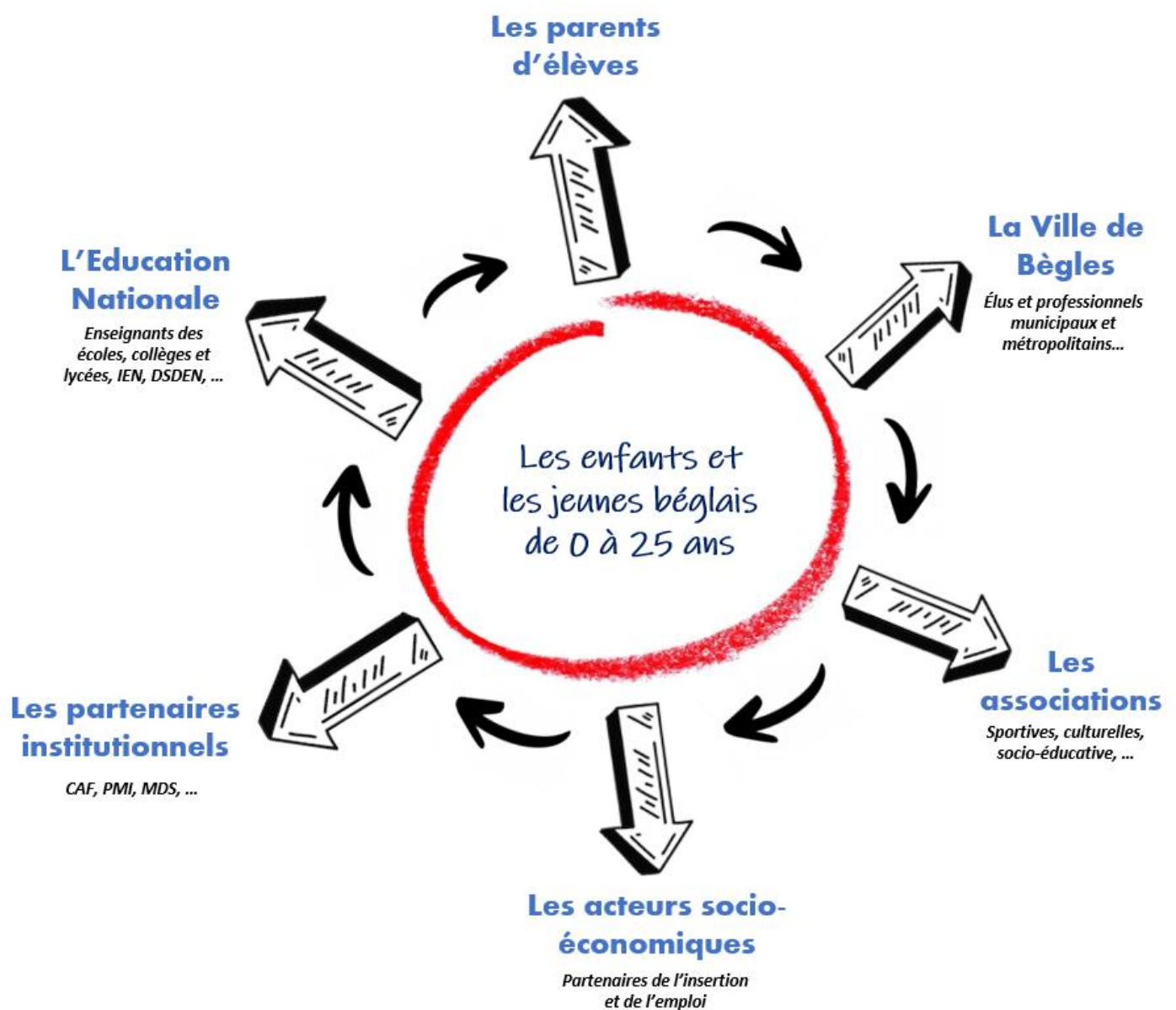
Réception par le préfet : 08/12/2022

Affichage : 08/12/2022



Un écosystème éducatif, dynamique et complémentaire

La démarche volontariste de la Ville de Bègles en matière d'Education prend appui sur une dynamique partenariale forte au sein d'un réseau d'acteurs investis et mobilisés.



Un maillage du territoire cohérent en matière d'équipements éducatifs

LES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (EAJE)



- Crèches de l'association SAGE
- Crèches municipales
- Crèche de la fondation Bagatelle
- Crèches privées
- Crèche de l'ESS (123 pousse)
- Micro-crèches privées



LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES



- 7 écoles maternelles
- 6 écoles élémentaires
- 2 écoles primaires privées sous-contrat
- 2 collèges
- 2 lycées



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

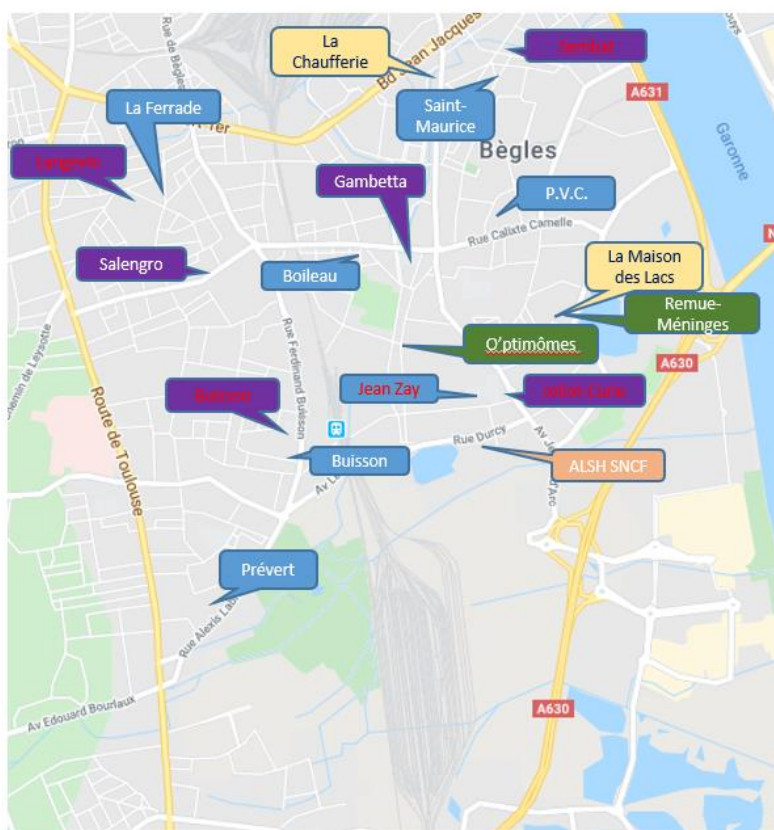
033-213300395-20221206-SGCM20221208-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2022

Affichage : 08/12/2022

LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (ACM)



7 accueils périscolaires maternelles dont 1 centre de loisirs Petite Enfance

6 accueils périscolaires élémentaires dont 4 Point Accueil Enfance

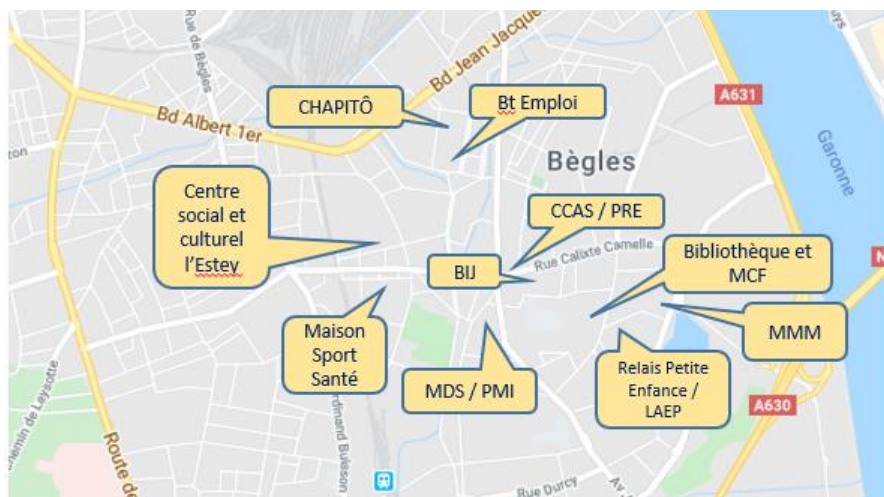
2 centres de loisirs associatif

1 centre de loisirs d'entreprise

2 Points Accueil Jeunes



LES AUTRES STRUCTURES MUNICIPALES ET INSTITUTIONS EN LIEN AVEC L'EDUCATION



CCAS : Centre Communal d'Action Social
 PRE : Programme de Réussite Educative
 LAEP : Lieu d'Accueil Parents Enfants
 BIJ : Bureau Information Jeunesse
 MDS : Maison du Département des Solidarités
 PMI : Protection Maternelle et Infantile
 MMM : Maison Municipale de la Musique
 MCF : Musée de la Création Franche

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300395-20221206-SGCM20221208-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2022

Affichage : 08/12/2022

Le soutien des partenaires institutionnels



santé
famille
retraite
services



Des partenaires associatifs, acteurs de l'Éducation sur le territoire (liste non exhaustive)



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300395-20221206-SGCM20221208-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2022

Affichage : 08/12/2022

Et surtout des enfants et des jeunes, acteurs de leur Ville

LE CMJ, CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Le Conseil Municipal des Jeunes est un lieu d'expression, d'écoute des jeunes sur la vie de leur commune. Objectif : apprendre à être citoyen, exercer son pouvoir d'agir et s'initier à l'exercice de la démocratie locale.

- La durée du mandat : 2 ans

- Le conseil compte 35 jeunes conseillers béglais, entre 9 et 14 ans.

QUELQUES IDÉES DE PROJETS :

Commission Nature et Environnement

Réaliser une course aux déchets ; Organiser une journée sans véhicule motorisé ; Proposer des ateliers autour de la récupération

Commission Solidarité

Enseigner les nouvelles technologies aux personnes âgées ; Aider les personnes qui vivent dans la rue ; Organiser une collecte en faveur de la SPA.

Commission Sports et loisirs

Organiser un vélo tour ; Création d'un nouveau skate park ; Nouvelle édition de la Urban Run Kids.

Commission Culture et fêtes

Concours de pâtisserie ; Organiser un salon du manga ; Organiser une grande fête pour la fin du COVID !



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300395-20221206-SGCM20221208-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2022

Affichage : 08/12/2022

L'ÉCOLE VUE PAR LES ENFANTS



Maud, 10 ans

« L'école pour moi, c'est jouer avec les copains et travailler un peu. Le midi, je préfère les activités sportives. »



Hanaé, 7 ans

« L'école c'est bien car il y a mes amis et j'aime travailler. Le midi, je fais des percussions et des échecs. »



Paul, 9 ans

« Moi, j'aime bien dessiner même si je ne suis pas un grand dessinateur. Avec les animateurs, j'aime faire des jeux de société. »



Suzanne, 9 ans

« L'école pour moi, ce sont mes amis et apprendre. Mes activités préférées sont le hand et le rugby flag. »



Inès, 9 ans

« J'aime discuter avec mes amis. Le midi, je préfère être tranquille, je ne fais pas d'activité. »



June, 7 ans

« A l'école, j'apprends des choses et je m'amuse avec mes copines. On mange bien à la cantine. J'ai beaucoup aimé quand il y a eu des frites. »



Martin, 8 ans

« A l'école, j'aime tout. Le midi, je fais beaucoup de jeux de construction. On crée des paysages. »



Roxane, 7 ans

« L'école pour moi, c'est apprendre des choses et à vivre ensemble, comme si on était une famille. »

Extrait du journal municipal la béglaise -septembre 2021

3. Une démarche de co-construction mobilisant les acteurs éducatifs du territoire

Une démarche innovante et dynamique donnant la parole aux acteurs

Pour l'écriture de ce nouveau PEDT, la Ville a souhaité mettre en œuvre une réelle démarche de co-construction avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire et au tout premier plan les enfants, les jeunes et les familles. Il s'agissait de créer une dynamique et de fédérer autour d'enjeux et d'axes éducatifs partagés pour les 0-25 ans.



Ce processus s'est déroulé en deux grandes étapes :

- Une évaluation partagée du PEDT précédent.
- La co-construction du nouveau PEDT avec ses orientations et ses propositions d'actions concrètes.

Accusé de réception en préfecture

033-213300395-20221206-SGCM20221208-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2022

Affichage : 08/12/2022

L'évaluation partagée du PEDT 2017-2021

L'évaluation du PEDT précédent s'est déroulé pendant plus d'une année au travers de différents temps et à l'aide de différents outils :

- Plusieurs rencontres et groupes de travail avec les personnels municipaux intervenant auprès des enfants.
- Tables rondes du 14 octobre dans le cadre de la votation sur les rythmes scolaires : échanges sur la co-éducation, l'accessibilité, la pause méridienne, ... (près de 70 acteurs éducatifs réunis).
- Votation sur les rythmes scolaires : 62,4% de votes pour le maintien de la semaine à 4,5 jours (1750 votants soit près de 50% de taux de participation).



- Evaluation des services péri et extrascolaires par les familles sur l'année 2020-2021 (218 questionnaires).
- Questionnaire sur le PEDT 2017-2022 réalisé auprès des acteurs éducatifs du périmètre de l'ancien PEDT (familles, Associations intervenants dans les TAP, enseignants, personnels municipaux intervenant dans les écoles) soit **392 questionnaires analysés**.

Plusieurs pistes d'amélioration ont été proposées pour l'écriture du nouveau PEDT dont notamment :

- Favoriser la participation des familles.
- Améliorer l'information et la communication entre les acteurs et à destination du public.
- Assurer la continuité éducative entre les lieux et les différents âges.
- Porter une attention particulière au public les plus fragilisés.
- Placer les enfants et les jeunes au cœur du projet et les associer à la construction.

L'ensemble des documents relatifs à la démarche d'évaluation du PEDT 2017-2021 sont disponibles sur le site de la Ville ou sur simple demande à l'adresse : pedt@mairie-begles.fr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300395-20221206-SGCM20221208-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2022

Affichage : 08/12/2022

La co-construction du nouveau PEDT 2022-2025

Ce nouveau PEDT s'est construit au travers :

D'ateliers d'échanges et de recueil de propositions :

- Lors des soirées PEDT du 31 mars et du 16 mai 2022 réunissant à chaque fois près d'une centaine de personnes.
- Des temps spécifiques et des groupes de travail avec les professionnel.le.s de la Ville.



Soirée de co-construction du 16 mai 2022 – espace éducatif Jean Zay

Du recueil de la parole des enfants :

- Avec la réalisation de vidéos, podcasts, créations artistiques sur les temps péri et extrascolaires par les enfants de la maternelle jusqu'au lycée.
- Lors d'une séance du Conseil Municipal des Jeunes dédiée au PEDT le 7 juin 2022.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300395-20221206-SGCM20221208-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2022

Affichage : 08/12/2022

*L'arbre aux souhaits
créé par les enfants des
écoles élémentaires de
la Ville.*



*Séance du Conseil
Municipal des Jeunes
du 7 juin 2022 : travail
autour des pistes
d'actions*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300395-20221206-SGCM20221208-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2022

Affichage : 08/12/2022



Film créé par les enfants des écoles maternelles de la Ville.

D'un PADLET en ligne et d'une adresse mail dédiée pour proposer ses idées :

Projet Éducatif De Territoire
 À vos propositions, idées, envies, pour faire vivre concrètement ce nouveau PEDT

Fil de la discussion

Chers parents, chers partenaires, pour donner suite à la soirée PEDT du 16 mai dernier, nous vous proposons un outil collaboratif pour venir enrichir les propositions d'actions du futur PEDT sur les axes retenus. Cette plateforme, simple d'utilisation (cliquez ou appuyez sur la + pour ajouter un post), vous permet de déposer librement et anonymement vos idées et pistes d'actions. Nous vous invitons à compléter les colonnes dans lesquelles vous retrouverez les différents thèmes abordés lors de notre dernière rencontre. Nous vous remercions d'avance pour votre contribution.

Power Point de présentation

Projet Educatif De Territoire 2022-2023
 PPTX
 PEDT 16 mai 2022

Projet Educatif De Territoire 2022-2023
 PPTX
 PEDT 31 mars 2022 avec resultat de l'évaluation

1/Développer une offre d'accueil de qualité, diversifiée et accessible à tous:

- Renforcer la complémentarité des acteurs éducatifs du territoire.
 - Connaissance et valorisation de l'ensemble de l'offre d'accueil Petite Enfance, Enfance et Jeunesse.
 - Communication et information des parents.
- Développer l'accès aux structures Petite Enfance aux parents en parcours d'insertion
- Favoriser la solidarité entre parents pour se rendre aux activités extrascolaires après la classe
 - Afin de permettre aux enfants de celles et ceux qui travaillent de pratiquer du sport, de la musique, de l'art ou l'accompagnement à la scolarité à 16h

2/Permettre à chaque enfant et chaque Jeune de développer ses potentialités et à prendre confiance en lui:

- Valoriser les initiatives jeunes.
 - Dans le Journal municipal
 - Lors d'un évènement dédié
- Aider les enfants et les jeunes qui ont des projets à les réaliser.
 - Accompagnement
 - soutien financier
 - Valorisation
- Valoriser les créations des enfants en dehors de l'école
- Faire des temps périscolaires des temps apaisés et favorisant l'épanouissement
- Ne pas centrer les périscolaires sur une offre

3/Favoriser l'inclusion, l'accessibilité et lutter contre toutes les formes de discrimination:

- Permettre l'accessibilité à toutes les activités pour les enfants et leur famille.
 - aussi bien municipales qu'associatives.
- Renforcer l'accompagnement des familles dont un enfant est porteur de handicap
- Proposer le goûter au périscolaire dans l'offre d'accueil.
 - Réduction des déchets
 - Réductions des couts pour les familles
 - Réduction de la charge mentale
 - Egalité renforcée entre les enfants
- Mener des actions de sensibilisation à destination des professionnels, des enfants et des familles.

4/Aider les enfants et les Jeunes à réduire leur impact sur l'environnement:

- Valorisation des déchets des restaurants scolaires et de la cuisine centrale.
- Installer des toilettes sèches dans les structures d'accueil.
- Impliquer les parents dans cette démarche
 - Car si ce qui est enseigné à l'école n'est pas mis en place à la maison, cela n'a pas de sens.
- Installation de VMC dans les classes
 - Test Carbone très mauvais
- Proposer systématiquement l'entretien d'un potager (permaculture) dans chaque lieu d'accueil notamment ceux où il y a des agents

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300395-20221206-SGCM20221208-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2022

Affichage : 08/12/2022

Un calendrier contraint du fait de la crise sanitaire nécessitant une gouvernance structurée

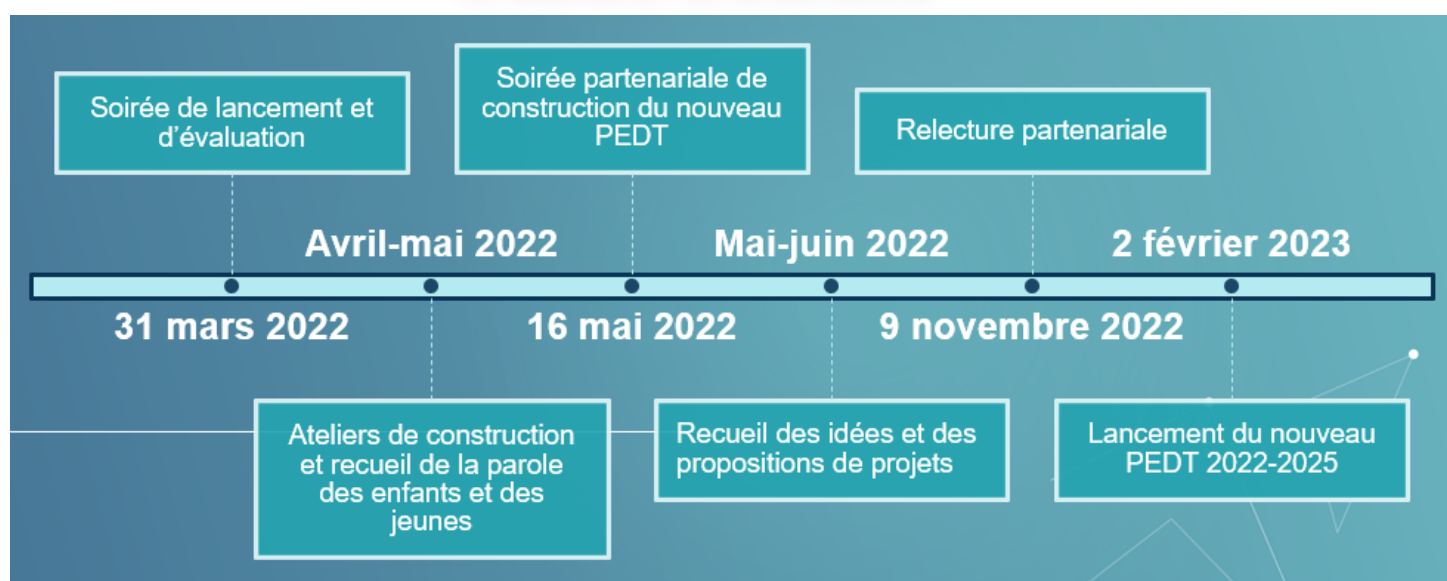
L'élaboration de ce nouveau Projet Educatif De Territoire ayant la volonté d'associer l'ensemble des acteurs de la communauté éducative de façon très élargie a été perturbé par les mesures en lien avec la crise sanitaire.

Cela a nécessité de s'adapter et de proposer un calendrier resserré de la démarche mobilisant, de façon intensive, les partenaires et les professionnels entre les mois de mars et de juillet 2022.

Un comité de pilotage porté par les élus à l'Education, la Petite Enfance, l'Enfance et la Jeunesse s'est structuré afin d'animer la démarche dans les meilleures conditions malgré ce contexte compliqué.

De plus, la Ville étant en cours de formalisation d'une Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations familiales, le choix évident a été fait de lier ces deux démarches ; le PEDT recouvrant les enjeux d'une CTG dans les champs des politiques familiales Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et parentalité.

Le calendrier de la démarche

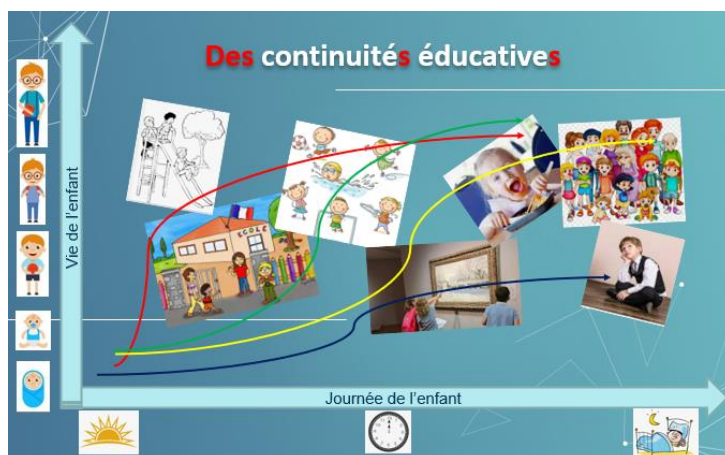


4. La continuité éducative et la co-éducation, socles du PEDT 2022-2025

Lors des soirées de co-construction du PEDT, les acteurs éducatifs ont œuvré à définir la notion de continuité éducative et de co-éducation, ainsi que les conditions de réussite à mettre en œuvre pour une dynamique partenariale opérationnelle et efficace. Ces deux notions sont le préalable à l'écriture d'un PEDT, l'Education étant par définition multiple et globale.

La continuité éducative

La continuité éducative s'entend comme la réflexion nécessaire pour assurer à l'enfant un parcours éducatif cohérent, apaisé et facilité entre les différents temps et espaces qu'il rencontre dans sa journée et dans sa vie. Ainsi, plus qu'une continuité éducative, il existe des continuités éducatives différentes pour chaque enfant et qui doivent être prises en compte en fonction de son quartier, de sa famille, de sa culture, ... et de ses envies.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300395-20221206-SGCM20221208-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2022

Affichage : 08/12/2022

Les conditions de réussites de la continuité éducative :

- Amélioration de la communication et des réseaux d'information.
- Réflexion commune des différents acteurs autour de valeurs partagées.
- Cohérence entre les temps et les acteurs...
- Développement des projets multi-partenariaux et nécessité de temps de travail.
- Penser les parcours, les passerelles pour éviter les ruptures...
- Prendre appui sur les temps de pratiques culturelles, sportives et de loisirs pour raccrocher les jeunes en difficulté scolaire.
- Décloisonnement des espaces et ouverture des établissements aux parents.
- Valorisation et responsabilisation des enfants et des jeunes par l'entraide auprès des plus jeunes.
- Pour les 18-25 ans : lien à tisser avec le monde de l'entreprise et renforcement de l'information sur les choix d'orientations.
- Prise en compte de la différence de chaque enfant.
- Soutenir les parents, les impliquer et les valoriser.
- Penser les temps de transition et le rythme de journée.

Paroles d'acteur

« Le projet peut être initié par l'école, un animateur, une association, ... sur lequel les autres acteurs vont pouvoir se greffer. Mais il y a besoin de temps de travail commun entre les partenaires en amont même si cela peut être difficile à trouver ».

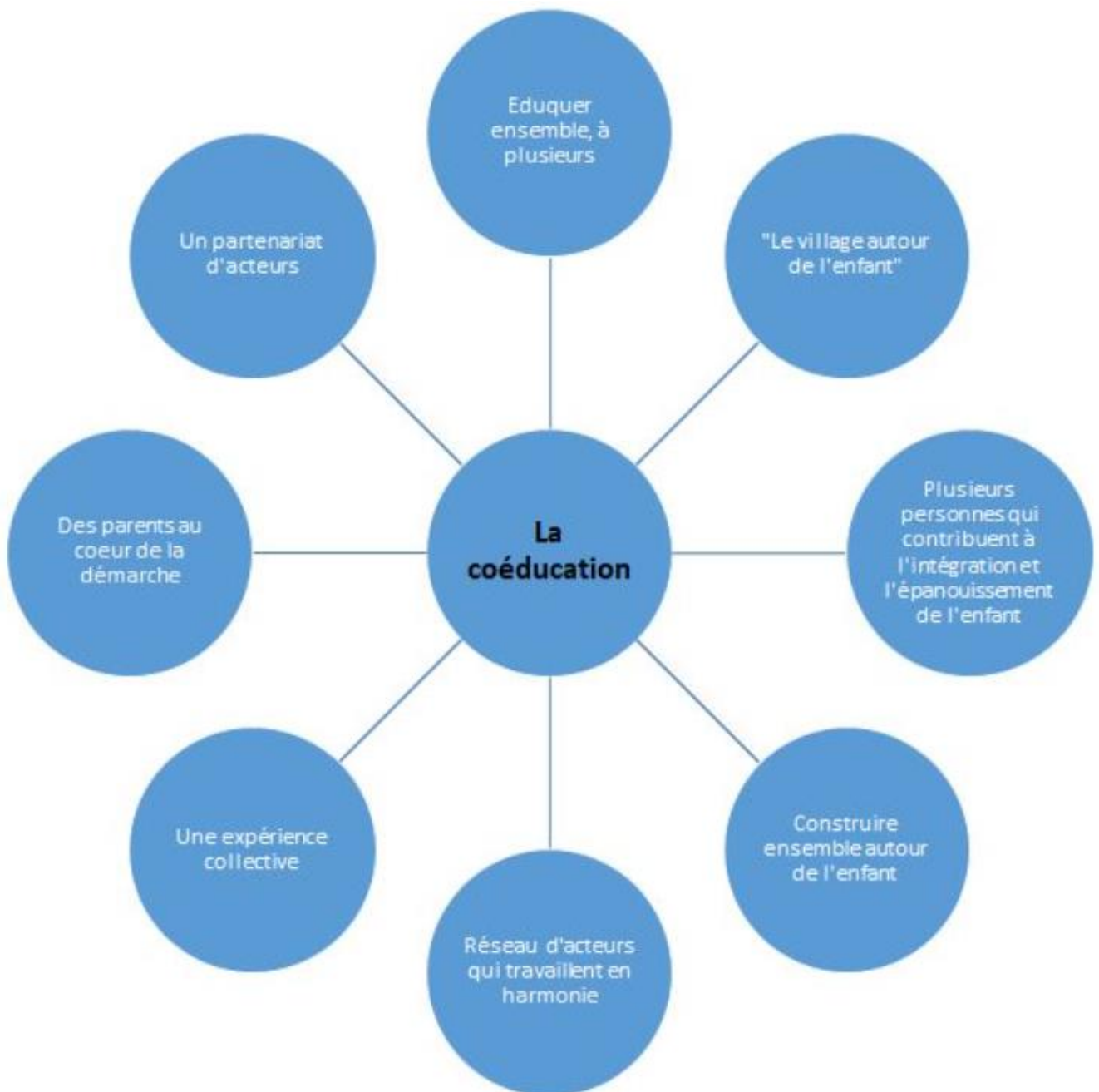
Atelier du 31 mars 2021

La co-éducation

La co-éducation a été définie par trois principes par les participants aux ateliers :

- La complémentarité des temps éducatifs.
- Le partage des pratiques et la construction de projets collectifs.
- L'écoute et l'échange entre partenaires.

Et peut se résumer selon le schéma suivant :



Concernant les conditions de sa réussite, ont été posés comme indispensables et incontournables :

- la prise en compte de la parole de l'enfant et du jeune.
- l'association des familles et le soutien à la parentalité.

Ainsi que les points suivants :

- Communiquer dans l'écoute et la bienveillance.
- Mettre en lien et permettre l'implication.
- Rendre accessible à tous.
- Connaître le rôle et la fonction de chacun ainsi que son périmètre d'intervention : pluridisciplinarité et interconnaissance.
- Mettre en place des temps d'échanges et rendre concrète la coéducation.
- Mise en place de réseaux et de lieux de rencontre.
- Faciliter les transitions d'une structure à une autre.
- Travailler sur des outils d'évaluation et des perspectives communes.
- Être cohérent, partager, aller vers...
- Travailler dans le même sens (école/famille/ structures d'accueil...) dans l'intérêt de l'ENFANT.
- Créer les conditions qui permettent d'innover, d'essayer et ainsi favoriser la motivation et l'envie des enfants et des familles.
- Être à l'écoute des enfants et des jeunes.
- Se donner les moyens et utiliser les ressources existantes (connaissance de son territoire).
- Se fixer des objectifs communs pour l'épanouissement des enfants.
- Créer un cadre de confiance et se respecter (ne pas hiérarchiser les apports de chaque partenaire).
- Accepter que chacun a un rôle à jouer.

Paroles d'acteur

« Les enfants sont des acteurs de la coéducation à part entière, au fur et à mesure qu'ils grandissent, ils peuvent faire des expériences qu'ils pourront partager avec leurs pairs (utilisation du numérique par exemple). Les enfants ont des compétences, des savoirs qu'ils savent et peuvent transmettre ». Atelier du 31 mars 2021

Soirée de co-construction du 16 mai 2022 – espace éducatif Jean Zay



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300395-20221206-SGCM20221208-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2022

Affichage : 08/12/2022

5. Les 7 axes pour l'Education à Bègles

AXE1 → **Développer** une offre d'accueil de qualité, diversifiée et accessible à tous les publics.

AXE 2 → **Permettre** à chaque enfant et chaque jeune de développer ses potentialités et à prendre confiance en lui pour l'aider à trouver sa place dans le monde qui l'entoure.

AXE 3 → **Favoriser** l'inclusion, lutter contre toutes les formes de discrimination et accompagner les fragilités.

AXE 4 → **Aider** les enfants et les jeunes à réduire leur impact sur l'environnement.

AXE 5 → **Donner** les clés aux enfants et aux parents pour appréhender le monde numérique d'aujourd'hui et de demain.

AXE 6 → **Soutenir** les parents dans leur rôle de premier éducateur de leur enfant.

AXE 7 → **Accompagner** les enfants et les jeunes à prendre soin d'eux

AXE1 → Développer une offre d'accueil de qualité, diversifiée et accessible à tous les publics.

Les propositions et pistes d'action

Renforcer la complémentarité des acteurs éducatifs du territoire pour développer une offre d'accueil de qualité et diversifiée à tous les publics

- Favoriser les actions transversales et la communication entre les acteurs.
- Pérenniser les actions passerelles entre les structures des différents âges.
- Donner la possibilité aux enfants d'évoluer dans un environnement différent que d'habitude au plus proche de la nature.
- Favoriser le départ des enfants et des jeunes en séjour et plus particulièrement ce qui ne partent pas en vacances.

Mieux communiquer sur l'offre d'accueil existante

- Disposer d'un outil permettant d'avoir accès à l'offre existante en matière de loisirs de 0 à 25 ans sur la commune.
- Faciliter l'information sur les structures d'accueil et les activités proposées par les opérateurs sur le territoire de la commune.
- Informer systématiquement les familles sur le contenu des activités proposées aux enfants en temps péri et extrascolaires.
- Aller au-devant des publics les plus éloignés de l'offre.

Faciliter l'accès aux services

- Poursuivre la dématérialisation des démarches mais maintenir un accueil physique pour les familles les plus éloignées du numérique.
- Mettre à disposition, à la Maison de l'Enfant et des Parents, un poste informatique en libre accès pour faciliter les démarches et une permanence de la conseillère numérique.
- Avoir un guichet unique pour simplifier les procédures d'inscriptions à l'ensemble des activités petite enfance, péri et extra-scolaires.

Des résultats attendus d'ici 2025 :

- Ouverture de la Maison de l'Enfant et des Parents, lieu ressource pour les familles et les professionnels.
- Poursuite des actions passerelles « Petite Enfance- Enfance- Jeunesse ».
- Ouverture à l'année d'un Centre de Loisirs spécifique pour les CM2.
- Création d'un guide pour les 0-18 ans regroupant l'offre globale sur la Ville.
- Envoi et affichage systématique des programmes d'activités des structures.
- Tenue de permanences du Point Info Vacances sur les structures éducatives.
- Dématérialisation des procédures d'inscription scolaires et périscolaires et évolution des critères d'accès aux services.

Paroles d'acteur

« Permettre aux familles et aux enfants de trouver facilement l'information sur les lieux d'accueil, les activités des associations, les actions menées en direction des 0-3 ans, des 3-6 ans, etc... Sous la forme de : je peux trouver, faire... ».

« Proposer un service permettant aux enfants de se rendre vers les différentes associations sportives à la sortie de l'école, de la garderie, du centre de loisirs, pour les parents dont les horaires de travail ne leur permettent pas de se libérer avant 18h ... » Extrait du Padlet

AXE 2 → Permettre à chaque enfant et chaque jeune de développer ses potentialités et de prendre confiance en lui pour l'aider à trouver sa place dans le monde qui l'entoure.

Les propositions et pistes d'actions

Aider les enfants à développer leur potentiel

- Encourager la curiosité des enfants et des jeunes et leur permettre d'explorer de nouvelles activités.
- Proposer des parcours culturels, sportifs, scientifiques, ... et encourager leurs intérêts pour ces sujets.
- Contribuer au développement des compétences psychosociales des enfants tout au long de leur scolarité.
- Aider les enfants et les jeunes qui ont des projets à les réaliser.

Favoriser très tôt les apprentissages et la confiance en soi

- Découvrir leur talent : valoriser les créations d'enfants et de jeunes en dehors de l'école.
- Favoriser l'autonomie des enfants : initier les enfants dès le plus jeune âge aux règles de sécurité routière lorsqu'ils utilisent la route pour aller à l'école.
- Mettre en place un banc de l'amitié dans chaque cour d'école maternelle et élémentaire pour apprendre à l'enfant dès le plus jeune âge à faire attention à l'autre.

Faciliter l'accès aux pratiques culturelles, sportives et citoyennes

- Sensibiliser aux pratiques culturelles et artistiques, dès le plus jeune âge et avant même l'entrée à l'école maternelle pour favoriser la curiosité, la construction et l'épanouissement de l'enfant.
- Permettre à tous les enfants d'accéder gratuitement aux artistes et à la culture dans sa diversité en dehors de l'école.
- Proposer aux jeunes une ouverture d'esprit et la pratique des arts et contribuer à leur construction en tant que citoyen.
- Renouer avec les activités proches de la nature.
- Permettre aux enfants d'avoir un réel engagement citoyen et d'en faire l'expérience dans leur vie de tous les jours.

Des résultats attendus d'ici 2025 :

- Poursuivre le partenariat entre le service Jeunesse, la Mission Locale et le Pôle Emploi pour l'accompagnement des parcours des jeunes.
- Déploiement de la carte Jeune Bordeaux Métropole pour les 0-25 ans.
- Restructuration des parcours découvertes sur la pause méridienne.
- Mise en œuvre du programme « Savoir rouler à vélo » sur chaque école de la Ville.
- Renforcer les actions de médiation culturelle sur les temps scolaires et périscolaires.

Accusé de réception du Ministère de l'Intérieur

033-213300395-20221206-SGCM20221208-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2022

Affichage : 08/12/2022

Paroles d'acteur

« Travailler de manière transversale la question de la solidarité, de la coopération, la façon d'être entre pairs, et mettre en place des formations pour les professionnels sur la gestion des conflits entre jeunes... ». Atelier du 16 mai 2022

« A la question : quand tu n'es pas en classe, que voudrais tu faire ?... De la danse brésilienne, du Rap, de l'escalade, écouter de la musique, rigoler, discuter... » Extrait du verbatim des enfants des écoles élémentaires

AXE 3 → Favoriser l'inclusion, lutter contre toutes les formes de discrimination et accompagner les fragilités.

Les propositions et pistes d'actions

Porter une ambition éducative pour tous les enfants

- Instaurer davantage de cohérence, de transversalité et de partenariat pour une action plus efficace au service de « l'émancipation » de la jeunesse, de la petite enfance à la sortie du système scolaire.
- Donner l'accès aux structures d'accueil collectives de la petite enfance sans restriction.
- Ouvrir l'accès à l'accueil périscolaire du soir à tous les enfants.
- Accorder une place obligatoire dans les emplois du temps des collégiens et lycéens à l'orientation.

Développer des outils de communication pour faciliter l'inclusion de tous

- Créer un annuaire de ressources et d'entraides.
- Mener des actions de sensibilisation à destination des professionnels, des enfants et des familles.

Créer les conditions collectives permettant à chacun, quel qu'il soit, de s'épanouir et d'évoluer au sein de l'école, d'une structure ou d'un projet

- Garantir la continuité de l'accompagnement (AESH) dans la prise en charge des élèves sur le temps scolaire et périscolaire.
- Mener une réflexion avec les associations et les services municipaux pour rendre les loisirs éducatifs accessibles aux enfants en situation de handicap.
- Penser l'aménagement des locaux et des espaces pour l'inclusion de tous.

Des résultats attendus d'ici 2025 :

- Pérennisation du poste de coordination inclusion et accessibilité pour les structures Petite Enfance et Enfance.
- Création d'espaces de répit sur l'ensemble des écoles et des structures péri et extrascolaires.
- Cycles de formation continue des professionnels sur l'accompagnement des enfants à besoins spécifiques.
- Participation des structures à la quinzaine de l'égalité.
- Création des places réservées pour les personnes en parcours d'insertion sur l'ensemble des structures Petite Enfance.
- Encourager le recrutement de personnel masculin sur les structures éducatives.
- Révision de la politique tarifaire pour une meilleure prise en compte des ressources des familles.
- Prise en compte dans chaque projet pédagogique la question du genre et de l'identité pour chaque enfant et chaque jeune puisse s'épanouir au sein du groupe.
- Extension du PRE (Programme de réussite Educative) aux écoles maternelles et l'étendre au-delà des réseaux d'éducation prioritaire.

Paroles d'acteur

« Parfois on voit la personne handicapée à travers son seul handicap, cela conditionne notre relation avec elle et c'est dommage... ». Atelier avec le CMJ, du 7 juin 2022

« Donner plus à ceux qui en ont moins au départ ». Atelier du 31 mars 2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300395-20221206-SGCM20221208-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2022

Affichage : 08/12/2022

AXE 4 → Aider les enfants et les jeunes à réduire leur impact sur l'environnement.

Les propositions et pistes d'actions

Comment gérer son impact sur l'environnement ?

- Intensifier la végétalisation des cours d'écoles, à généraliser à l'ensemble des écoles de la commune.
- Lutter contre le gaspillage alimentaire : poursuivre la diffusion et la valorisation des tables de tri et des ambassadeurs du tri dans les restaurants scolaires.
- Développer des projets autour du développement durable en associant les parents d'élèves, les enseignants et les animateurs.
- Développer les actions autour du jardinage : l'idée, encourager à jardiner et approfondir ses connaissances des plantes (Ex : la semaine du jardinage pour les écoles).

Changer ses habitudes

- École sans voiture : quelles solutions pour emmener les enfants à l'école sans voiture et en toute sécurité ?
- À pied ou à vélo, il existe des solutions solidaires pour prendre soin de l'environnement comme de la sécurité des enfants dans le cadre des trajets domicile- école.
- Sensibiliser enfants et parents aux enjeux de la réduction des déchets tout en abordant les questions de qualité nutritionnelle de l'alimentation (Ex : goûter zéro déchet)

Des résultats attendus d'ici 2025 :

- Végétalisation d'au moins une cour d'école chaque année.
- Déploiement des « écoles sans voiture » et développement des infrastructures nécessaires.
- Installer une signalétique indiquant les temps nécessaires pour aller à pied à l'école.
- Priorisation d'achat de jeux reconditionnés pour les crèches, les écoles et les centres de loisirs.
- Expérimentation de couches compostables dans les crèches.
- Formation de tous les agents au « 0 déchets » et à l'utilisation des produits de nettoyage bio.
- Mutualisation du matériel entre les structures.
- Intensification des actions partenariales sur la transition écologique (Semaine européenne de la réduction des déchets, l'arbre en fête, les ambassadeurs du tri, ...).
- Création de poste d'académiciens de la transition écologique sur chaque structure.
- Renforcement de la politique alimentaire municipale vers encore plus de bio et de local et la limitation des produits carnés.

Paroles d'acteur

« Aujourd'hui, presque tout le monde a accès à l'information, ce qu'il faut c'est passer au concret, à la pratique, à l'expérimentation... »
Atelier du 16 mai 2022

AXE 5 → Donner les clés aux enfants et aux parents pour appréhender le monde numérique d'aujourd'hui et de demain.

Les propositions et pistes d'actions

Bien vivre le numérique en famille

- Aider les parents à accompagner leurs enfants sur le bon usage du numérique et des réseaux sociaux.
- Mettre en place et promouvoir des outils de suivi et d'accompagnement adaptés à la nouvelle réalité des rôles parentaux.
- Proposer des ateliers pour les parents sur la mise en place des outils de contrôle parental.

Sensibilisation aux risques

- Accompagner les enfants dès le plus jeune âge à l'exploration de nouveaux centres d'intérêt : Ex apprendre à naviguer en jouant.
- Sensibiliser les enfants et les jeunes aux dangers d'internet et des réseaux sociaux.
- Prévenir les usages excessifs et inappropriés des écrans notamment chez les adolescents.

Des résultats attendus d'ici 2025 :

- *Organisation de temps sur les usages numériques et des écrans à destination des parents et des enfants.*
- *Temps de sensibilisation sur les dangers des écrans pour les plus petits.*
- *Formation des professionnel.le.s de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la jeunesse.*
- *Intervention dans les établissements scolaires sur la question du harcèlement sur les réseaux sociaux.*
- *Temps d'échanges intergénérationnels sur le numérique en lien avec le BIS.*
- *Développement des actions d'accompagnement à la parentalité numérique : ateliers smartphones, utilisation de Pronote, inscriptions périscolaires, ...*
- *Mise en œuvre d'un Comité Local du numérique éducatif.*
- *Expérimentation d'un centre de ressources en ligne sur le numérique pour les équipes d'animation.*

Paroles d'acteur

*« ...Comment savoir si un copain est victime de harcèlement sur les réseaux sociaux : observer s'il change de comportement. Que faire alors ? ... »
Atelier avec le CMJ, du 07 juin 2022*

AXE 6 → Soutenir les parents dans leur rôle de premier éducateur de leur enfant.

Les propositions et pistes d'actions

Soutenir la parentalité par le soutien des enfants comme des parents

- Accompagner les parents dès la naissance de leurs enfants.
- Aider les parents lorsqu'ils se sentent impuissants face aux réactions de leur enfant.
- Créer des temps d'échanges et d'outils sur les transitions du parcours de vie de l'enfant.
- Favoriser la solidarité entre les familles à travers des groupes d'entraide (garde d'enfants, devoirs, échanges de bons plans, de vêtements...).
- Au-delà des accueils des jeunes, proposer des activités pour les parents afin de les accompagner et les soutenir dans l'éducation de leur(s) enfant(s).
- Proposer des actions pour aider les familles monoparentales.

Impliquer davantage les parents dans le parcours éducatif de l'enfant

- Associer plus les familles aux temps de vie de l'enfant et du jeune (crèches, école, loisirs, parcours professionnel).
- Mettre en place des actions spécifiques pour les parents de jeunes enfants, les parents adoptifs, les parents solos, les parents d'ados...pour répondre à leurs questionnements, leurs envies et leurs besoins.
- Encourager les papas à prendre leur place pour une parentalité partagée entre les parents.
- Faciliter la participation des grands-parents dans la vie de l'enfant.

Des résultats attendus d'ici 2025 :

- Développer des actions de soutien à la parentalité pour les parents d'enfants de tous les âges.
- Instauration d'un Comité local de la parentalité permettant une cohérence et une complémentarité des actions sur le territoire.
- Développer les actions « d'aller vers » pour toucher les familles les plus fragilisées et les plus isolées.
- Développement de nouveaux créneaux de LAEP notamment pour les 4-6 ans.
- Faciliter les transmissions entre les structures et les familles par la mise en œuvre d'outils entre les partenaires.
- Permettre aux familles de participer à la vie des structures et de co-construire des projets avec les professionnels.
- Faciliter l'accès aux actions d'accompagnement à la scolarité et de soutien scolaire.

Paroles d'acteur

« Accueillir la famille régulièrement dans les établissements scolaires, les structures de loisirs, créer des événements, des lieux de paroles, investir des projets ... » Ateliers du 31 mars 2022

AXE 7 → Accompagner les enfants et les jeunes à prendre soin d'eux.

Les propositions et pistes d'actions

Sensibiliser les enfants et les jeunes à des habitudes de vie saine

- Multiplier les actions d'éducation à l'alimentation destinées à ce jeune public.
- Favoriser la pratique sportive au sein et en dehors des établissements scolaires.
- Proposer des actions autour de l'hygiène corporelle et dentaire.

Garantir un climat de bienveillance entre les enfants : la lutte contre le harcèlement et le cyber harcèlement

- Rendre les élèves acteurs de la lutte contre le harcèlement.
- Favoriser la médiation entre pairs via une équipe d'élèves volontaires, formée (système de de parrainage avec les plus grands).
- Mener des actions de prévention sur ce que peut produire les réseaux sociaux en termes de conséquence sur le bien-être et la santé mentale des jeunes.

Accompagner les enfants dans la découverte de leur corps et les encourager à prendre soin d'eux et des autres

- Aborder la question du cycle menstruel chez les filles en cycle 3.
- Lutter contre la précarité menstruelle : rendre accessible les protections hygiéniques dans les collèges et lycées.
- Sanitaires scolaires : relever et améliorer tout ce qui peut nuire à la santé et à la sécurité des enfants dans les installations sanitaires des écoles primaires.

Des résultats attendus d'ici 2025 :

- *Pérennisation du Point écoute jeunes.*
- *Distribution d'un guide santé à destination des enfants et de jeunes.*
- *Menée d'actions de prévention santé en lien avec les collègues.*
- *Mise à disposition de protections hygiéniques dès l'élémentaire.*
- *Proposition d'animations sur la santé au sens large et dès le plus jeune âge: alimentation, hygiène corporelle, pratique sportive, ...*
- *Poursuite des animations de la cuisine centrale sur le plaisir de manger et l'équilibre alimentaire.*

Paroles d'acteur

« Il faut proposer du sport adapté à chacun. On peut pratiquer du sport simplement, sans s'en rendre compte, tout en s'amusant... ». Atelier avec le CMJ, du 07 juin 2022

6. Une évaluation continue, vivante et participative

La mise en place d'un forum éducatif du territoire

La dynamique partenariale qui s'est construite lors de la co-construction du PEDT 2022-2025 doit perdurer dans le temps afin de faire vivre de façon concrète ce projet durant les trois années à venir. Ainsi, l'idée d'instaurer des temps de rencontres réguliers avec les différents acteurs permettra de mesurer de façon continue l'avancée des différents axes, en évaluant les actions engagées, en les modifiant, en les ajustant ou en les abandonnant si nécessaire. De nouvelles actions pourront bien évidemment naître au fil du temps, ce projet se voulant vivant et en mouvement.

Dans ce but, un forum éducatif de territoire, sous un format ressemblant aux soirées de co-construction, se réunira une à deux fois par an. Il sera ouvert aux parents, aux associations intervenant auprès des enfants et des jeunes, aux enseignants volontaires, aux partenaires institutionnels (DSDEN, CAF, Département, ...), ainsi qu'aux agents et élus de la Ville.

Chaque rencontre sera l'occasion de faire un point d'étape et de mettre en valeur des actions mises en œuvre au quotidien avec si possible des témoignages concrets associant les enfants et les jeunes eux-mêmes. L'ensemble des acteurs de la communauté éducative pourra ainsi s'enrichir des actions portées sur le territoire.

Afin de faciliter, la préparation de ces forums éducatifs du territoire et de conduire une évaluation globale du PEDT, des fiches de suivi synthétiques seront proposées aux porteurs d'actions indiquant :

- L'axe du PEDT concerné par l'action
- Les objectifs de l'action
- Le public concerné
- Le degré d'implication des enfants et des jeunes
- L'ensemble des partenaires associés
- Les indicateurs qualitatifs et quantitatifs
- Le coût

Les témoignages et documents illustrant le projet (photos, vidéo, ...).

Ce processus d'auto-évaluation continue du projet par les acteurs eux-mêmes doit permettre de créer une dynamique partenariale et de faciliter l'appropriation du projet.

La création d'ateliers thématiques

En parallèle des forums éducatifs du territoire, des ateliers thématiques seront organisés pour enrichir les actions déjà mises en œuvre et travailler sur des projets ou des questions plus globales. Le choix des thématiques sera bien évidemment fait en fonction des attentes et des souhaits des membres de la communauté éducative. Voici des exemples d'ateliers qui pourraient être proposés :

- L'offre d'activités durant la pause méridienne.
- Les bonnes pratiques pour une école ou une crèche résiliente.
- Comment faciliter l'expression de la parole des enfants et des jeunes ?
- La place des parents dans la vie des structures.
- La complémentarité de l'offre éducative des différents acteurs durant les vacances scolaires.
- Comment « aller vers » tous les publics ? ...

L'évaluation finale en 2025

En 2025, sur la base des comptes rendus des forums éducatifs de territoire et des fiches de suivi, une évaluation quantitative et qualitative sera réalisée en associant l'ensemble des acteurs afin qu'elle soit partagée par tous. Une évaluation sera également proposée aux enfants et aux jeunes afin de mesurer si les actions mises en œuvre ont réussi à répondre aux attentes et aux besoins des principaux intéressés.

Chaque axe comportant des pistes d'actions et des résultats attendus d'ici l'année 2025, nous pourrons apprécier les effets de la mise en œuvre du PEDT sur le territoire et envisager les axes à développer ou à investir pour l'écriture du prochain projet.

7. Annexes

Annexe 1 : Liste des écoles maternelles de la Ville

Annexe 2 : Liste des écoles élémentaire de la Ville

Annexe 3 : Liste des écoles privées

Annexe 4 : Organisation du temps scolaire et périscolaire

Annexe 5 : Associations intervenant sur les temps périscolaires

Annexe 6 : Liste des établissements d'accueil du jeune enfant

Annexe 7 : Liste des établissements d'enseignement secondaire, professionnel et supérieur

Annexe 8 : Les services péri et extrascolaires dans les écoles publiques de la Ville

Annexe 9 : liste des accueils de loisirs péri extrascolaires sur le territoire

Annexe 10 : Le soutien aux établissements scolaires

Annexe 11 : Le P.R.E. (Programme de Réussite Educative).

Annexe 1 : Liste des écoles maternelles de la Ville

Boileau

Adresse : 3, place de la Liberté

Coordonnées écoles : 05 56 85 97 21

Coordonnées temps périscolaires : 05 56 85 52 04 / periscolaire.boileau@mairie-begles.fr

La Ferrade

Adresse : 17, rue Jean Fellonneau

Contact direction / enseignants : 05 56 85 93 59

Contact temps périscolaires : 05 56 85 35 80 / pam.laferrade@mairie-begles.fr

Jacques Prévert

Adresse : 137, avenue Alexis Labro

Coordonnées écoles : 05 56 49 01 82

Coordonnées temps périscolaires : 05 56 85 08 44 / periscolaireprevert@mairie-begles.fr

Ferdinand Buisson

Adresse : 115, rue Ferdinand Buisson

Coordonnées écoles : 05 56 85 93 03

Coordonnées temps périscolaires : 05 56 85 17 33 / pam.buisson@mairie-begles.fr

Jean Zay

Adresse : 19, rue I. & F. Joliot Curie

Coordonnées écoles : 05 56 85 90 18

Coordonnées temps périscolaires : 05 56 49 69 97 / pam.joliotcurie@mairie-begles.fr

Paul Vaillant-Couturier

Adresse : 10, rue Paul Vaillant-Couturier

Coordonnées écoles : 05 56 85 93 95

Coordonnées temps périscolaires : 05 56 49 61 32 / pam.pvc@mairie-begles.fr

Saint-Maurice

Adresse : 112, rue Marcel Sembat

Coordonnées écoles : 05 56 85 73 99

Coordonnées temps périscolaires : 05 56 85 02 46 / pam.stmaurice@mairie-begles.fr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

035-213500593-20221208-SGCM20221208-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2022
Affichage : 08/12/2022

Annexe 2 : Liste des écoles élémentaires de la Ville

Léon Gambetta

Adresse : 17-19, rue Louis Eloi

Coordonnées écoles : 05.56.85.97.15

Coordonnées temps périscolaires : 05 56 49 24 48 / periscolaire.gambetta@mairie-begles.fr

Irène et Frédéric Joliot Curie

Adresse : 18-20, rue I. & F. Joliot Curie

Coordonnées écoles : 05.56.85.94.50

Coordonnées temps périscolaires : 05.56.49.32.05 / pae.joliotcurie@mairie-begles.fr

Marcel Sembat

Adresse : 94, rue Marcel Sembat

Coordonnées écoles : 05.56.85.79.31

Coordonnées temps périscolaires : 05.56.49.12.98 / pae.sembat@mairie-begles.fr

Roger Salengro

Adresse : 71, rue Roger Salengro

Coordonnées écoles : 05.56.85.91.19

Coordonnées temps périscolaires : 05.57.35.95.49 / periscolaire.salengro@mairie-begles.fr

Ferdinand Buisson

Adresse : 101-103, rue Ferdinand Buisson

Coordonnées écoles : 05.56.85.95.08

Coordonnées temps périscolaires : 05.56.49.39.02 / pae.buisson@mairie-begles.fr

Paul Langevin

Adresse : 129 bis, rue de Lauriol

Coordonnées écoles : 05.56.85.90.81

Coordonnées temps périscolaires : 05.56.49.19.31 / pae.langevin@mairie-begles.fr

Annexe 3 : Liste des écoles privées de la Ville

Sainte Marie de la Ferrade

Adresse : 8, rue Anatole France

Coordonnées école : 09.50.56.85.96 / laferrade@free.fr

Jeanne d'Arc

Adresse : 65, avenue du Professeur Bergonié

Coordonnées école : 05.56.85.97.75 / jeannedarc-begles@wanadoo.fr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300395-20221206-SGCM20221208-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2022

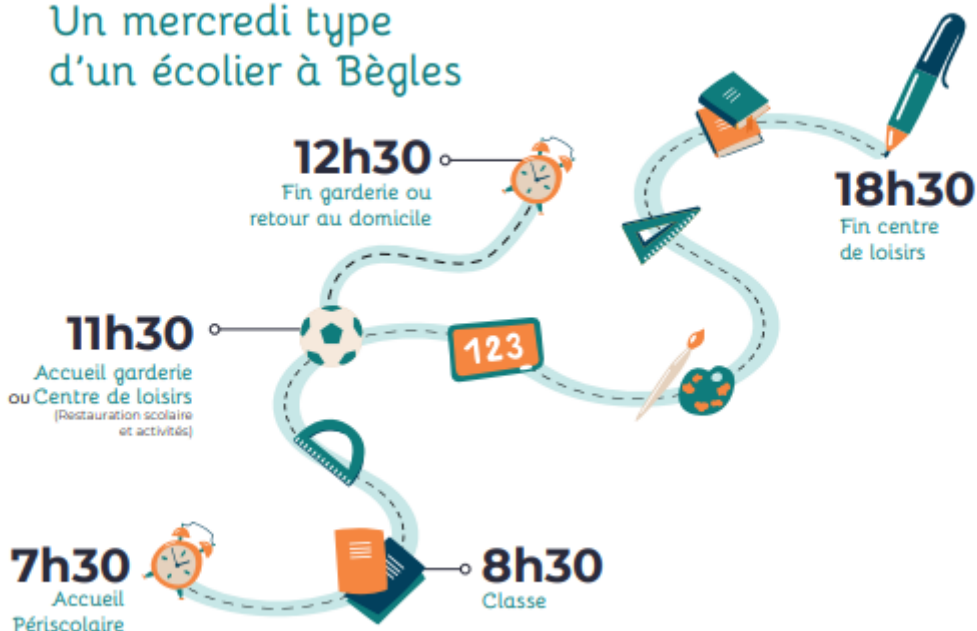
Affichage : 08/12/2022

Annexe 4 : Organisation du temps scolaire et périscolaires

La journée type d'un écolier à Bègles LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI



Un mercredi type d'un écolier à Bègles



Les horaires des écoles



ÉCOLES	HORAIRES SEMAINE	HORAIRES MERCREDI	HORAIRES VENDREDI
ÉCOLES MATERNELLES			
Boileau	8 h 30 - 11 h 45 14 h 00 - 16 h 00	8 h 30 - 11 h 30	8 h 30 - 11 h 45 14 h 00 - 16 h 00
Saint-Maurice	8 h 35 - 11 h 50 14 h 05 - 16 h 05	08 h 35 - 11 h 35	8 h 35 - 11 h 50 14 h 05 - 16 h 05
La Ferrade			
Jacques Prévert	8 h 45 - 11 h 45 14 h 00 - 16 h 15	8 h 45 - 11 h 45	8 h 45 - 11 h 45 14 h 00 - 16 h 15
Ferdinand Buisson			
Paul Vaillant-Couturier	8 h 45 - 12 h 00 14 h 15 - 16 h 15	8 h 45 - 11 h 45	8 h 45 - 12 h 00 14 h 15 - 16 h 15
Jean Zay	8 h 30 - 12 h 00 14 h 15 - 16 h 00	8 h 30 - 12 h 00	8 h 30 - 12 h 00 14 h 15 - 15 h 30
ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES			
Gambetta			
Marcel Sembat			
Paul Langevin	08 h 30 - 12 h 00 14 h 15 - 16 h 00	08 h 30 - 11 h 30	08 h 30 - 12 h 00 14 h 15 - 16 h 00
Roger Salengro			
Ferdinand Buisson			
Joliot Curie		08 h 30 - 12 h 00	08 h 30 - 12 h 00 14 h 15 - 15 h 30

Annexe 5 : Associations intervenants sur le temps périscolaire (TAP)

Club Athlétique Béglais Omnisports

Adresse : Complexe Delphin Loche - 1, impasse Delphin Loche 33130 Bègles

Coordonnées de l'association : 05.56.49.42.02 / cabeglais@cabeglais.fr

CAB Hand Ball

Adresse : Complexe Delphin Loche -1, impasse Delphin Loche 33130 Bègles

Coordonnées de l'association : 05.56.85.71.64 / secretariat@cab-handball.fr

Dojo Béglais

Adresse : 17, rue Louise et Jean Sabail 33130 Bègles

Coordonnées de l'association : 05.56.49.42.66 / dojo.beglais@gmail.com

Cie Entresols

Adresse : 23, rue Yvonne et Robert Noutary 33130 Bègles

Coordonnées de l'association : 06.62.02.87.92 / artistic@entresols.fr

Cabinet Musical du Docteur Larsène

Adresse : Bât35, rue des Terres Neuves 33130 Bègles

Coordonnées de l'association : 05.56.85.25.01 / doc.larsene@gmail.com

ASPOM Hand Ball

Adresse : Salle des sports du Dorat, rue Karl Marx 33130 Bègles

Coordonnées de l'association : 06.72.49.42.05 / aspom.secretariat@gmail.com

Ecole des jardins

Adresse : 20, avenue René Duhourquet 33130 Bègles

Coordonnées de l'association : 06.82.36.72.80 / ecole.des.jardins@laposte.net

Echiquiers Bordelais

Adresse : 36, rue Buhan 33000 Bordeaux

Coordonnées de l'association : 05.56.01.14.75 / bordelais.echiquier@gmail.com

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300395-20221206-SGCM20221208-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2022
Affichage : 08/12/2022

Annexe 6 : Liste des établissements d'accueil du jeune enfant partenaires de la Ville

Relais Petite Enfance et Lieu Accueil Enfants Parents « Récré malin »

Accueil, information, Petite Enfance et parentalité

Adresse : Allée des droits de l'enfant 33130 Bègles

Coordonnées : 05.56.49.88.54 / petite.enfance@mairie-begles.fr

3 P'TITS TOURS

Adresse : 47, rue Charles Lamoureux 33130 Bègles

Coordonnées de la structure : 05.56.85.70.41 / 3ptitstours@mairie-begles.fr

Les P'TITS CŒURS

Adresse : Allée des Sécheries 33130 Bègles

Coordonnées de la structure : 05.56.49.04.87 / ptitscoeurs@mairie-begles.fr

RIBAMBULLE

Adresse : Allée des droits de l'enfant 33130 Bègles

Coordonnées de la structure : 05.56.85.56.13 / ribambulle@mairie-begles.fr

BAGATELLE

Adresse : 323, rue Frédéric Sévène 33400 Talence

Coordonnées de la structure : 05.57.12.40.34 / creche@centre-social.com

LA CÂLINERIE

Adresse : 51, rue Roger Lejard 33130 Bègles

Coordonnées de la structure : 05.56.85.73.56/calineriesage@yahoo.fr

CLAPOTIS

Adresse : 133, rue de Lauriol 33130 Bègles

Coordonnées de la structure : 05.56.49.29.95 / clapotis.sage@sfr.fr

FRIMOUSSE

Adresse : 4, rue Gaston Monmousseau 33130 Bègles

Coordonnées de la structure : 05.56.49.41.92 / frimousse.sage@orange.fr

MILLE TRESORS

Adresse : 3, rue Louis Blériot 33130 Bègles

Coordonnées de la structure : 05.56.06.05.30 / accueil@people-and-baby.com

LES ESTEYOUS

Adresse : 133 avenue du Maréchal Leclerc 33130 Bègles

Coordonnées de la structure : 06.63.53.19.21 / creche.lesesteyous@123pousse.fr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300395-20221206-SGCM20221208-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2022
Affichage : 08/12/2022

Annexe 7 : Liste des établissements d'enseignement secondaire, professionnel et supérieur

C.E.S BERTHELOT

Adresse : 23, rue Marcellin Berthelot 33130 Bègles

Coordonnées collège : 05.57.35.08.50 / ce.03331752a@ac-bordeaux.fr

C.E.S PABLO NERUDA

Adresse : 1, chemin de Mussonville 33130 Bègles

Coordonnées collège : 05.56.85.96.04 / ce.0331880p@ac-bordeaux.fr

Lycée professionnel Émile COMBES

Adresse : 23, rue Émile Combes 33130 Bègles

Coordonnées lycée : 05.57.35.55.00 / ce.0331882s@ac-bordeaux.fr

Lycée polyvalent VÁCLAV HAVEL

Adresse : avenue Danielle Mitterrand 3130 Bègles

Coordonnées lycée : 05.57.30.49.00 / ce.0333273d@ac-bordeaux.fr

Annexe 8 : Les services péri et extrascolaires dans les écoles publiques de la Ville

Pour chaque école, la Ville propose des services périscolaires encadrés par des professionnels de l'enfance. Ces services s'inscrivent dans le cadre de règlements intérieurs adoptés en Conseil Municipal et disponibles sur l'espace Famille. Ils ne sont accessibles qu'après inscription des familles et sont facturés selon une grille tarifaire adaptée aux ressources et aux situations des familles avec l'application d'un quotient familial.

Les enfants de moins de 3 ans scolarisés en petite section ont accès à l'ensemble de ces services en cohérence et en complément de leur accueil sur le temps scolaire.



La garderie du matin

Ce service développé par la Ville dans chaque école, est destiné aux familles dont les horaires de travail ou d'activité (stage, formation, ...) ne leur permettent pas de prendre en charge leurs enfants avant le début de la journée scolaire. Les enfants sont accueillis à partir de 7 h 30 jusqu'au début des cours.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300395-20221206-SGCM20221208-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2022

Affichage : 08/12/2022

La pause méridienne

La pause méridienne, sous la responsabilité de la Ville, inclut le temps du repas et des actions éducatives coordonnées. Et ce, afin d'instaurer un climat apaisé. Dans chaque école, des activités et animations sont ainsi proposées aux enfants qui le souhaitent. En maternelle, les enfants de moyennes et grandes sections peuvent participer à des activités

calmes, de détente ou d'éveil. Les élèves des petites sections quant à eux bénéficient d'un temps d'accompagnement à la sieste après le repas (lecture, musique douce, ...). En élémentaire, les animateurs de la Ville et des associations partenaires proposent des activités variées (judo, échecs, relaxation, danse, multi-sports, ...). Chaque enfant a le choix de participer à ces activités.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300395-20221206-SGCM20221208-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2022

Affichage : 08/12/2022

La restauration scolaire

Le service de restauration scolaire est ouvert à tous les enfants scolarisés dans les établissements publics.

Chaque école bénéficie ainsi d'un espace où sont servis les repas préparés par la cuisine centrale municipale. Ceux-ci sont élaborés en concertation avec une diététicienne et adaptés à toutes les tranches d'âge. Ils répondent aux exigences réglementaires de qualité et d'équilibre. Chaque semaine, la variété des menus fait une place importante aux fruits et légumes frais, au lait, aux produits laitiers et au pain issus de l'agriculture biologique.

Depuis 2012, la ville est labellisée « Territoire Bio Engagé » : plus de 65 % des denrées utilisées sont issues de l'agriculture biologique.

À Bègles, le coût réel du repas sorti de cuisine, livré et servi s'élève à 7,51 €. Les familles paient, en fonction de leur quotient familial, entre 0,76€ et 5,88€.

DES REPAS ALTERNATIFS :

La Ville de Bègles propose un service de repas alternatifs (sans produit carné) depuis 2014 dans le cadre de la restauration scolaire. Depuis janvier 2017, ce repas est servi de façon collective une fois par semaine, et tous les jours à la demande.

Réservez les repas alternatifs de vos enfants sur l'Espace famille de la Ville

Consultez les menus des restaurants municipaux sur le site www.mairie-begles.fr/menus-restaurants-municipaux/



UNE RESTAURATION SCOLAIRE

100 % SANS PLASTIQUE :

En 2019, le Conseil Municipal de la Ville a adopté une motion proposant la suppression du plastique dans les restaurants collectifs municipaux. Cette mesure s'inscrit dans la poursuite des engagements de la Ville en matière d'alimentation, de santé publique et de réduction des déchets.

Un retour à l'utilisation de vaisselle durable en verre, en inox ou en céramique, a été décidé, garantissant de fait la réduction de l'impact environnemental et la non-toxicité du contenant.

DES ATELIERS CULINAIRES :

Ce projet s'organise autour de 3 types d'ateliers dont les objectifs sont de faire découvrir aux enfants le plaisir lié à l'alimentation, faire la promotion de l'offre de restauration et, in fine, réduire le gaspillage alimentaire en favorisant le dialogue entre l'adulte et l'enfant avec la manipulation des aliments servis au restaurant scolaire.

LA SEMAINE DU GOÛT :

C'est l'événement référent de la transmission et de l'éducation au goût pour le plus grand nombre. Chaque année, en octobre, les familles sont invitées à partager un repas avec les enfants.

Le tri des restes alimentaires : dans le cadre de sa volonté de réduire le gaspillage alimentaire, la Ville de Bègles a installé, depuis 2018, sur une proposition du Conseil Municipal des Jeunes, des tables de tri dans chacun des restaurants scolaires et au restaurant du personnel municipal.

L'accueil périscolaire du soir

L'accueil périscolaire du soir est proposé sur chaque école aux enfants dont les parents peuvent justifier d'une activité (emploi, études, stage, ...). Il débute à l'heure de fin de la classe jusqu'à 18 h 30. Encadré par les animateurs municipaux, les agents techniques et les ATSEM dans les écoles maternelles, ce temps d'accueil est un temps éducatif et de loisirs où des activités et des espaces éducatifs sont proposés aux enfants selon un projet pédagogique.



L'accueil de loisirs du mercredi après-midi PAM et PAE

La Ville propose un accueil de loisirs au sein de chaque école le mercredi après-midi après le temps de classe jusqu'à 18 h 30. Il s'agit des PAM (Points Accueil Maternels) et des PAE (Points Accueil Elémentaires). Les enfants inscrits déjeunent au restaurant scolaire et ont accès à une offre d'activités de loisirs variées.

Le Centre de Loisirs de la Petite Enfance (CLPE)

Le CLPE est un lieu de vie collective qui accueille les enfants scolarisés de 3 à 6 ans, les jours de vacances scolaires à partir de 7 h 30 et jusqu'à 18 h 30. Il reçoit le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et de la Mutuelle Sociale Agricole (MSA). Il est placé sous le contrôle du médecin de la Protection Maternelle Infantile (PMI) et est agréé par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES).

De multiples activités et jeux sont proposés aux enfants afin de leur permettre de découvrir la vie en collectivité et de développer leur autonomie dans tous les moments de vie quotidienne. Les enfants sont répartis par groupe d'âge pour mieux répondre à leurs besoins et à leur rythme. Sous la conduite d'animateurs diplômés, ils s'approprient tout au long de la journée les divers espaces de jeux, de repos, d'hygiène et de repas... Des échanges réguliers ont lieu entre les groupes, au travers de nombreuses activités sur la commune (bibliothèque, école de musique, cinéma Le Festival...).



Les P.A.E. (Points Accueil Enfance) des vacances scolaires



Les points accueil sont au nombre de quatre. Répartis sur l'ensemble du territoire de la commune, ils accueillent les enfants de 6 à 11 ans, durant les vacances scolaires à partir de 7 h 30 jusqu'à 18 h 30.

Ouverts à tous, ils permettent d'inscrire les enfants à la journée ou à la demi-journée, ponctuellement ou pour une fréquentation régulière. Leur implantation dans les quartiers permet aux familles de bénéficier d'une offre de loisirs de qualité et à proximité.

Ces accueils de loisirs sans hébergement font l'objet d'une déclaration auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) et reçoivent le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Mutuelle Sociale Agricole.

Ces lieux éducatifs proposent des temps de loisirs culturels, sportifs et environnementaux sous la responsabilité d'animateurs professionnels. En fonction des réservations, un regroupement de structures peut avoir lieu sur certaines périodes.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300395-20221206-SGCM20221208-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2022

Affichage : 08/12/2022

Annexe 9 : Liste des accueils de loisirs péri et extrascolaires sur le territoire

Les accueils de loisirs maternels

PAM La Ferrade (mercredis et périscolaire)

Adresse : 17, rue Jean Fellonneau

Coordonnées de la structure : 05.56.85.35.80 / pam.laferrade@mairie-begles.fr

Pam Jean ZAY (mercredis et périscolaire)

Adresse : 19, rue Irène et Frédéric Joliot Curie

Coordonnées de la structure : 05.56.49.69.97 / pam.joliotcurie@mairie-begles.fr

PAM Paul Vaillant Couturier (mercredis et périscolaire)

Adresse : 10, rue Paul Vaillant Couturier

Coordonnées de la structure : 05.56.49.61.32 / pam.pvc@mairie-begles.fr

PAM Ferdinand Buisson (mercredis et périscolaire)

Adresse : 115, rue Ferdinand Buisson

Coordonnées de la structure : 05.56.85.17.33 / pam.buisson@mairie-begles.fr

PAM Saint Maurice (mercredis et périscolaire)

Adresse : 112, rue Marcel Sembat

Coordonnées de la structure : 05.56.85.02.46 / pam.stmaurice@mairie-begles.fr

Périscolaire Jacques Prévert (mercredis et périscolaire)

Adresse : 137, avenue Alexis Labro

Coordonnées de la structure : 05.56.85.08.44 / periscolaireprevert@mairie-begles.fr

Périscolaire Boileau (mercredis et périscolaire)

Adresse : 3, place de la Liberté

Coordonnées de la structure : 05.56.85.97.21 / periscolaire.boileau@mairie-begles.fr

Annexe Ferdinand Buisson (vacances scolaires)

Adresse : 115, rue Ferdinand Buisson

Coordonnées de la structure : 05.56.49.61.32 / pam.buisson@mairie-begles.fr

Capacité d'accueil : 48 places

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300395-20221206-SGCM20221208-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2022
Affichage : 08/12/2022

ALSH Jean ZAY (vacances scolaires)

Adresse : 19, rue Irène et Frédéric Joliot Curie

Coordonnées de la structure : 05.56.49.69.97 / clpe@mairie-begles.fr

Capacité d'accueil : 120 places

Les accueils de loisirs élémentaires

PAE Joliot Curie (mercredis, vacances scolaires et périscolaire)

Adresse : 21, avenue Jeanne d'Arc

Coordonnées de la structure : 05.56.85.75.23 / pae.joliotcurie@mairie-begles.fr

Capacité d'accueil : 48 places

PAE Marcel Sembat (mercredis, vacances scolaires et périscolaire)

Adresse : 112, rue Marcel Sembat

Coordonnées de la structure : 05.56.49.35.28 / pae.sembat@mairie-begles.fr

Capacité d'accueil : 48 places

PAE Ferdinand Buisson (mercredis, vacances scolaires et périscolaire)

Adresse : 101/103, rue Ferdinand Buisson

Coordonnées de la structure : 05.56.85.90.05 / pae.buisson@mairie-begles.fr

Capacité d'accueil : 48 places

PAE Paul Langevin (mercredis, vacances scolaires et périscolaire)

Adresse : 129, rue de Lauriol

Coordonnées de la structure : 05.56.85.58.08 / pae.langevin@mairie-begles.fr

Capacité d'accueil : 48 places

Les accueils de loisirs adolescents

Maison des Lacs – Point Accueil Jeunes – Accueil Ados 11-15 ans

Adresse : 12, rue de Bray

Coordonnées de la structure : 05.56.85.63.20 / animateurs.lacs@mairie-begles.fr

Point Accueil Jeunes des Terres Neuves

Adresse : 18, allée Jean Dubuffet

Coordonnées de la structure : 06.26.45.92.78 / jeunesse.terresneuves@mairie-begles.fr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300395-20221206-SGCM20221208-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2022
Affichage : 08/12/2022

Autres structures

La Ludothèque – Centre social et culturel l’Estey

Adresse : 20, rue Pierre et Marie Curie

Coordonnées de la structure : 05.57.35.13.05 / ludotheque@mairie-begles.fr

Le Bureau Infos Jeunes

Aide et accompagne les jeunes sur tout ce qui fait leur quotidien : l’enseignement, la formation professionnelle et les métiers, l’emploi, l’éducation permanente, la société, la vie pratique, les loisirs, les vacances, le sport...

Adresse : 21, rue Calixte Camelle

Coordonnées de la structure : 05.56.49.06.34 / bij@mairie-begles.fr

Accueil O’PTIMOMES LOISIRS Jeanne d’Arc (mercredis et vacances scolaires)

Adresse : 65, avenue du Professeur Bergonié

Coordonnées de la structure : 05.56.85.53.14

Association Remue-Méninges

Accompagnement à la scolarité du CP au lycée

Adresse : 12, rue de Bray

Coordonnées de l’association : 05.56.49.53.45 / asso.remue-meninges@orange.fr

Annexe 10 : Le soutien aux établissements scolaires

LES DOTATIONS SCOLAIRES :

- Pour l'achat de fournitures, de manuels scolaires, de petit matériel éducatif et de livres,
- Pour la reprographie,
- Pour les transports scolaires (voyages, sorties, ...),
- Pour les classes ULIS et en Réseaux de réussite scolaire, ...

LES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES :

- Le matériel informatique : tableaux numériques interactifs, tablettes numériques, postes informatiques, ...
- Le mobilier scolaire,
- Les jeux et équipements de cours, ...

L'ACCOMPAGNEMENT DU PROGRAMME D'ÉDUCATION PHYSIQUE À L'ÉCOLE :

L'élaboration par l'Education Nationale du programme d'éducation physique et sportive en coordination avec la collectivité se traduit par la **mise à disposition de moyens humains et logistiques municipaux venant au soutien des enseignants** dans ce domaine. La natation scolaire, les activités de pleine nature (voile, VTT, course d'orientation ...), les sports individuels et collectifs sont autant de supports à l'élaboration de ce programme qui permet à l'enfant une **éducation physique globale et un éveil aux activités sportives** du territoire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300395-20221206-SGCM20221208-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2022

Affichage : 08/12/2022

L'ACCESSIBILITÉ EN TEMPS

SCOLAIRE AUX OFFRES

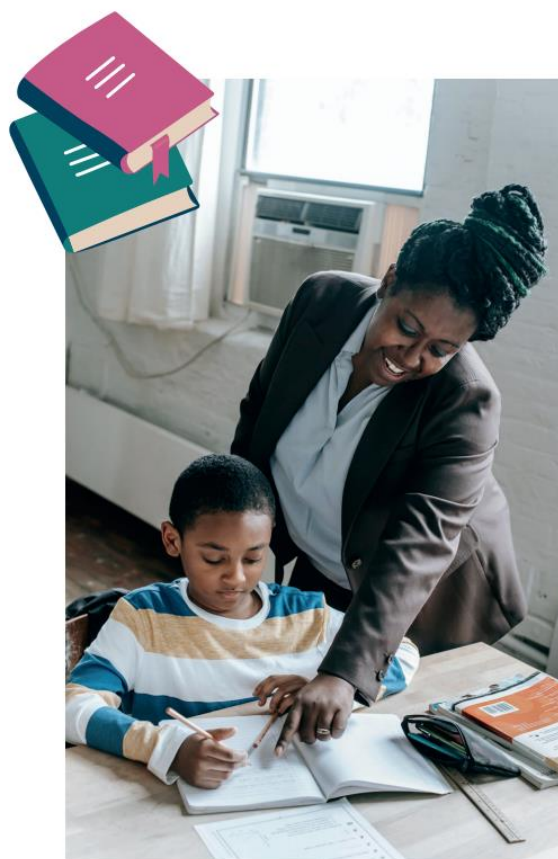
CULTURELLES LOCALES :

Dans le cadre du **travail de médiation culturelle locale**, la collectivité œuvre au développement d'un programme spécifique d'**offre culturelle** pour les enfants d'âge scolaire dans le temps scolaire. Ce programme qui aborde tout autant le spectacle vivant, les arts plastiques, le cinéma ou la lecture est ainsi ouvert à toutes les écoles qui sollicitent un accompagnement du service municipal de la culture.



L'AIDE AUX PROJETS EDUCATIFS EN MILIEU SCOLAIRE (APEMS) :

La mise en œuvre du dispositif d'Aide aux Projets Educatif en Milieu Scolaire (APEMS), effective depuis 2005, permet de soutenir le volet éducatif des initiatives portées par les écoles maternelles et élémentaires dans le **cadre scolaire** (classes transplantées, éducation à l'environnement, projets culturels...). Ces projets validés préalablement par le conseil d'école et l'inspection académique font l'objet d'un concours financier de la collectivité dans un cadre défini garantissant **l'équité et l'accessibilité pour tous** à ces propositions.



Annexe 11 : Le P.R.E (programme de réussite éducative)

QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE) ?

Le **Programme de Réussite Éducative de la Ville de Bègles** est un dispositif financé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Il est porté et cofinancé par le CCAS de la Ville.

Il propose un accompagnement personnalisé pour des enfants et jeunes âgés de 3 à 16 ans habitant en Quartiers prioritaires ou scolarisés en Réseau d'Éducation Prioritaire.

Sa vocation est de promouvoir l'égalité des chances et intervient lorsque des besoins sont repérés : repli sur soi, difficultés scolaires, mal être, manque d'autonomie, etc.

Les objectifs :

- Favoriser l'épanouissement personnel de l'enfant ou du jeune,
- Valoriser ses capacités et ses potentialités,
- Développer sa confiance en soi,
- Faciliter son intégration sociale et sa place dans le groupe.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Un besoin est repéré chez l'enfant ou le jeune par les parents ou les professionnels (enseignants, animateurs, éducateurs...)

Une première rencontre a lieu entre les parents et un référent pour évaluer la situation et définir les besoins de l'enfant ou du jeune.

L'Équipe Pluridisciplinaire est sollicitée par le référent après autorisation de la famille et du jeune. Elle propose une solution adaptée et met en place un parcours éducatif. Le jeune et l'enfant seront désormais suivis par le PRE sur la durée.

Le suivi est assuré par le référent du jeune et l'Équipe Pluridisciplinaire et la famille a la possibilité d'être accompagnée dans le suivi du parcours de son enfant.

LA CONFIDENTIALITÉ ET LA GRATUITÉ

Le programme de réussite éducative est un service gratuit. Les acteurs du PRE et ses partenaires s'engagent à respecter la confidentialité des échanges et des informations partagées.

LE RÔLE DES PARENTS

Les parents sont les acteurs essentiels du PRE dans lequel ils sont impliqués dès le début de la démarche. Leur accord est indispensable pour l'orientation de leur enfant vers le dispositif, la contractualisation et la mise en place du programme d'actions.

LES ACTIONS ET ACCOMPAGNEMENTS

Des actions individuelles et collectives peuvent être mises en place dans les domaines suivants :

- Ateliers éducatifs
- Accompagnement à la scolarité
- Soutien à la parentalité
- Accompagnement dans un parcours de santé
- Accès à des activités sportives, culturelles et de loisirs

